

# POURQUOI LES PSYCHOLOGUES SE MOBILISENT LE 10 JUIN 2021



**Crise sanitaire, épuisement professionnel, harcèlement, précarité... La santé mentale des français se détériore et la demande de soins psychologiques augmente. Les suivis réalisés par les psychologues, on le sait, ont fait la preuve de leur efficacité : ils réduisent la souffrance, la surconsommation médicamenteuse, les passages à l'acte violents, le décrochage scolaire et les dépenses de la sécurité sociale...**

Et pourtant, les dispositifs publics financés par la sécurité sociale de soins psychologiques sont démantelés et de moins en moins accessibles. Les Centres Médico Psychologiques, pour les enfants comme pour les adultes, sont débordés par les demandes. Dans le même temps, on oblige les Centres Médico Psycho Pédagogiques pour les enfants et adolescents à réorienter leurs activités vers le handicap.

Les mesures, décidées dans l'urgence par le gouvernement sans consulter les professionnels, pour prendre en charge des suivis psychologiques dispensés par des psychologues en libéral, ne répondent pas aux besoins. Elles sont ponctuelles, à très court terme et sur des critères sélectifs, tel le chèque psy pour les étudiants.

Le soi-disant « parcours du patient » est en réalité un parcours d'obstacles où s'enchaînent des orientations successives : d'abord une évaluation et une adresse par un médecin généraliste puis un bilan par une plateforme spécialisée, suivis, dans le meilleur des cas, de quelques séances en libéral. Le patient court d'un.e soignant.e à l'autre et d'un dispositif à l'autre pour un nombre de séances très réduit. Un psychologue devrait soigner 14 enfants par jour, avec des méthodes rééducatives à l'exclusion de toute autre prise en charge !



Les soins psychologiques ne sont pas un luxe. Comme les soins médicaux, ils doivent être accessibles à toute la population. Le public, comme les psychologues, doivent aussi avoir le choix des outils et des méthodes de soins dans le respect de la pluralité des approches et de la déontologie.

## **C'est pourquoi nous demandons :**

- Le libre accès direct aux psychologues pour tou.te.s, sans prescription médicale,**
- Le doublement des psychologues dans le service public (CMP, CMPP...)**
- La prise en charge des consultations des psychologues libéraux par la Sécurité Sociale sans reste à charge et à un tarif décent à la hauteur du niveau d'étude des psychologues,**
- Le libre choix des références théoriques et des méthodes de soins comme le prévoit le statut du psychologue,**
- Une réelle consultation des organisations syndicales représentatives par le gouvernement.**



**Bulletin de contact et de syndicalisation**  
Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
E-mail : .....@.....

